

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – CODE 01 + HEBDOS**VALORISER LA PATERNITÉ : PLACE AUX PAPAS!****La ministre James s'associe à un organisme national consacré aux pères
et lui accorde une aide financière de plus de 50 000 \$**

Montréal, le 27 mars 2011. — La ministre de la Famille, M^{me} Yolande James, annonce aujourd'hui qu'elle reconnaît officiellement le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP) comme organisme communautaire Famille national. Une aide financière de plus de 50 000 \$ sera attribuée au RVP pour soutenir deux projets innovateurs qui valorisent la paternité.

« Aujourd'hui, tous les papas ont raison d'être fiers! En accordant le statut d'organisme communautaire Famille national au RVP, notre gouvernement vient confirmer l'importance de l'engagement paternel et vient encourager une implication accrue des pères dans l'éducation de leurs enfants. C'est d'autant plus important qu'il s'agit du premier organisme national consacré aux pères à obtenir cette reconnaissance », a déclaré la ministre Yolande James.

Un organisme novateur

Le RVP est le seul organisme national voué à la valorisation de la paternité et à l'engagement paternel. Depuis 1997, il se consacre à la promotion du rôle du père et de son importance dans la famille ainsi que dans la société pour assurer le sain développement et le bien-être des enfants. Pour y parvenir, il utilise des méthodes avant-gardistes de transfert de connaissances et favorise le dialogue et la collaboration entre les chercheurs et les intervenants sociaux.

« Le RVP croit profondément qu'un père impliqué, aimant et engagé, c'est bon pour les enfants, pour les mères et pour les pères et, de ce fait, pour la société tout entière. Valoriser l'engagement paternel, c'est aussi promouvoir des comportements égalitaires et ainsi contribuer à la poursuite de l'égalité entre les sexes », a souligné le directeur du Regroupement pour la valorisation de la paternité, M. Raymond Villeneuve.

Une démarche ciblée

Avec cette reconnaissance, le ministère de la Famille et des Aînés souhaite que les ressources et les services destinés aux familles accordent une plus grande place à la valorisation de la paternité. C'est pourquoi le ministère alloue 48 000 \$ au RVP pour financer un projet qui vise à soutenir les organismes communautaires Famille (OCF). Le RVP travaillera avec ces organismes afin qu'ils développent un réflexe « paternité », c'est-à-dire qu'ils donnent aux pères la place qui leur revient et que l'engagement paternel soit au cœur de leur action. Le soutien accordé au RVP se traduira par la promotion des comportements égalitaires entre les parents et par une meilleure intégration des réalités paternelles.

Une aide supplémentaire de 2 500 \$ est aussi attribuée pour la réalisation de la Su-père Fête 2011. Il s'agit d'une rencontre annuelle thématique où se déroulent des échanges fructueux sur la paternité, qui mobilisent différents intervenants qui ont à cœur les questions liées à la paternité. La 4^e édition aura lieu le 18 juin prochain au Patro Le Prevost à Montréal. Plus de détails sont donnés sur le site Web du Regroupement pour la valorisation de la paternité au www.rvpaternite.org.

« Les pères ont un rôle important à jouer au sein de la famille. C'est pourquoi il faut être en mesure de leur offrir des services qui leur conviennent et des ressources qui répondent à leurs besoins. Telle est la mission du RVP et je tiens à le féliciter pour son travail. Il est un véritable allié de notre gouvernement », a précisé la ministre James.

Les organismes communautaires Famille : des partenaires importants pour les familles et le gouvernement

Les OCF sont une référence pour les familles partout au Québec, une ressource vers laquelle elles se dirigent naturellement et où elles peuvent avoir accès à différents services : ateliers sur la compétence parentale, groupes de discussion, cours prénataux, services de répit parental, notamment. On compte plus de 267 OCF financés. Le dernier budget du gouvernement du Québec a confirmé une bonne nouvelle pour les OCF : une hausse de financement de un million de dollars par an, au cours des trois prochaines années. Avec cette augmentation, le financement annuel pour leur mission globale s'élèvera à 17,4 millions de dollars.

« Notre gouvernement reconnaît l'importance de l'engagement paternel pour le bien-être des enfants, des couples et des familles. Nous avons fait le choix de placer les familles au cœur de nos priorités et de les soutenir de différentes manières, notamment par un réseau de services de garde à 7 \$ de qualité que nous développons constamment, par des congés parentaux souples qui laissent une plus grande place aux pères et par un Soutien aux enfants bonifié. Aujourd'hui, nous accomplissons une autre action en faveur du mieux-être des familles du Québec », a conclu la ministre James.

– 30 –

Source : Geneviève Hinse
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Famille
Tél. : 418 643-2181